



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement BELLATRIX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 23 jours clos le 30 septembre 2025  
Fonds Commun de Placement  
BELLATRIX  
31, place de la Madeleine - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement BELLATRIX**

31, place de la Madeleine - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice de 23 jours clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BELLATRIX constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice de 23 jours clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 8 septembre 2025 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Séverine Ernest  
Associée

## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>60 679 512,03</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	60 679 512,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>33 339 929,67</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	33 339 929,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>8 862 624,11</b>
OPCVM	8 862 624,11
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>42 402,98</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>102 924 468,79</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>317 822,09</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>6 276 028,08</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>6 593 850,17</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>109 518 318,96</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	102 043 850,82
Report à nouveau sur revenu net	457,86
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	7 241 368,92
<b>Capitaux propres I</b>	<b>109 285 677,60</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>109 285 677,60</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>42 402,98</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>42 402,98</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	190 238,38
Concours bancaires	
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>190 238,38</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>109 518 318,96</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	1 653 824,61
Produits sur obligations	1 115 420,25
Produits sur titres de créances	91 941,13
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	123 271,75
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>2 984 457,74</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-7 728,35
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-7 728,35</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>2 976 729,39</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 169 316,56
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-2 169 316,56</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>807 412,83</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-35 678,27</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>771 734,56</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	5 053 032,22
Frais de transactions externes et frais de cession	-63 059,05
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>4 989 973,17</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-48 817,60</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>4 941 155,57</b>

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 559 932,87
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	50 418,97
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>1 610 351,84</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-81 873,05</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>1 528 478,79</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>7 241 368,92</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

L'OPCVM est géré de manière discrétionnaire avec une politique active de placement en actions (françaises ou internationales), en obligations ou en instruments monétaires (quasi liquidités).

L'OPCVM vise à atteindre une performance nette de frais de gestion supérieure et une volatilité inférieure, à celles de l'indicateur de référence composite suivant : 50% STOXX® Europe 600, 10% Standard & Poor's 500 et 40% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5Y, sur un horizon de 5 ans.

Le prospectus/règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2025
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>109 285 677,60</b>
<b>Part BELLATRIX C en EUR</b>	
Actif net	73 941 228,36
Nombre de titres	188 769
Valeur liquidative unitaire	391,70
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	17,71
Capitalisation unitaire sur revenu	2,76
<b>Part BELLATRIX D en EUR</b>	
Actif net	35 333 059,68
Nombre de titres	113 801
Valeur liquidative unitaire	310,48
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	14,03
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	
Distribution unitaire sur revenu	2,19
Crédit d'impôt unitaire (1)	(1)
<b>Part BELLATRIX I en EUR</b>	
Actif net	11 389,56
Nombre de titres	1
Valeur liquidative unitaire	11 389,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	514,25
Capitalisation unitaire sur revenu	177,56

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## **A2. Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 30 septembre 2025 a une durée exceptionnelle de 23 jours.

### **Evènements exceptionnels**

Création du fonds le 08/09/2025 suite à la transformation, par voie de fusion-absorption, de la SICAV BELLATRIX en Fonds Commun de Placement (FCP).

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

###### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financiers ;
- Les frais administratifs externes à la société de gestion (commissaire aux comptes, dépositaire, distribution, avocats) ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème Part C et D	Taux barème Part I
1&2	Frais de gestion financière TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement) et frais administratifs externes à la Société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2,00% TTC taux maximum	1,10% TTC taux maximum
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs*	Non significatifs*
4	Prestataires percevant des commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	NEANT	NEANT
5	Commission de surperformance	Actif net	NEANT	NEANT

\* OPCVM investissant jusqu'à 20% dans d'autres placements collectifs.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BELLATRIX I	Capitalisation	Capitalisation
Part BELLATRIX C	Capitalisation	Capitalisation
Part BELLATRIX D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025
<b>Capitaux propres début d'exercice (*)</b>	<b>111 035 093,89</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 322 696,25
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-12 254 454,80
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	807 412,83
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 989 973,17
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 610 351,84
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-225 395,58
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>109 285 677,60</b>

(\*) 30/09/2025 : Suite à la transformation de la SICAV en FCP en date du 08/09/2025 en suivant la méthodologie dite « frog » l'antériorité n'est pas affichée.

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part BELLATRIX C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	2 689	1 002 438,73
Parts rachetées durant l'exercice	-21 975	-8 223 418,61
Solde net des souscriptions/rachats	-19 286	-7 220 979,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	188 769	
<b>Part BELLATRIX D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	7 742	2 320 257,52
Parts rachetées durant l'exercice	-13 611	-4 031 036,19
Solde net des souscriptions/rachats	-5 869	-1 710 778,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	113 801	
<b>Part BELLATRIX I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part BELLATRIX C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part BELLATRIX D</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part BELLATRIX I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BELLATRIX C FR0000937435	Capitalisation	Capitalisation	EUR	73 941 228,36	188 769	391,70
BELLATRIX D FR0000945891	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	35 333 059,68	113 801	310,48
BELLATRIX I FR0013256146	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 389,56	1	11 389,56

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	ETATS-UNIS +/-	SUISSE +/-	ROYAUME-UNI +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	60 679,51	18 214,15	8 185,79	7 046,71	5 986,68	5 336,56
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	3 030,96	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>63 710,47</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations	33 339,93	33 339,93			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	6 276,03				6 276,03
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	10 956,33			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>44 296,26</b>			<b>6 276,03</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations	317,46		608,63	9 056,55	13 358,49	8 430,92	1 567,88
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	6 276,03						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
<b>Hors-bilan</b>							
Futures					10 956,33		
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>6 593,49</b>		<b>608,63</b>	<b>9 056,55</b>	<b>24 314,82</b>	<b>8 430,92</b>	<b>1 567,88</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	CHF	GBP	DKK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	7 721,48	5 670,06	3 362,65	841,25	895,17
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	83,26				
Comptes financiers	474,08	937,08	5,08	20,83	94,44
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>8 278,82</b>	<b>6 607,14</b>	<b>3 367,73</b>	<b>862,08</b>	<b>989,61</b>

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	32 437,37	902,56	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>	<b>32 437,37</b>	<b>902,56</b>	

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
<b>Créances</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	312 929,56
	Coupons et dividendes en espèces	4 892,53
<b>Total des créances</b>		<b>317 822,09</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	190 238,38
<b>Total des dettes</b>		<b>190 238,38</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>127 583,71</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
<b>Part BELLATRIX C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 480 988,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part BELLATRIX D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	688 208,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part BELLATRIX I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	119,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	<b>771 734,56</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b> Report à nouveau	<b>771 734,56</b> 457,86
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>772 192,42</b>

### Part BELLATRIX C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	<b>521 859,15</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b> Report à nouveau	<b>521 859,15</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>521 859,15</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	   521 859,15
<b>Total</b>	<b>521 859,15</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part BELLATRIX D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>249 697,85</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>249 697,85</b>
Report à nouveau	457,86
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>250 155,71</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	249 224,19
Report à nouveau du revenu de l'exercice	931,52
Capitalisation	
<b>Total</b>	<b>250 155,71</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	113 801
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,19
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	37 326,58

## Part BELLATRIX I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>177,56</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>177,56</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>177,56</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	177,56
<b>Total</b>	<b>177,56</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>4 941 155,57</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>4 941 155,57</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>4 941 155,57</b>

### Part BELLATRIX C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>3 343 734,34</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>3 343 734,34</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>3 343 734,34</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	3 343 734,34
<b>Total</b>	<b>3 343 734,34</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part BELLATRIX D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>1 596 906,98</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>1 596 906,98</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>1 596 906,98</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	1 596 628,03 278,95
<b>Total</b>	<b>1 596 906,98</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	113 801 14,03

## Part BELLATRIX I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>514,25</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>514,25</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>514,25</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	514,25
<b>Total</b>	<b>514,25</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>60 679 512,03</b>	<b>55,52</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>60 679 512,03</b>	<b>55,52</b>
<b>Assurance</b>			<b>2 311 860,90</b>	<b>2,12</b>
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 974	1 420 307,60	1,30
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	1 471	891 553,30	0,82
<b>Banques commerciales</b>			<b>4 959 091,35</b>	<b>4,54</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	50 295	821 820,30	0,75
BNP PARIBAS	EUR	12 085	934 533,05	0,86
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	86 389	1 444 424,08	1,32
ING GROEP NV	EUR	17 770	392 272,75	0,36
INTESA SANPAOLO	EUR	119 722	672 119,31	0,62
SOCIETE GENERALE SA	EUR	5 680	320 124,80	0,29
UNICREDIT SPA	EUR	5 798	373 797,06	0,34
<b>Boissons</b>			<b>315 518,80</b>	<b>0,29</b>
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	6 211	315 518,80	0,29
<b>Composants automobiles</b>			<b>1 085 846,54</b>	<b>0,99</b>
AUMOVIO SE	EUR	866	30 413,92	0,03
CONTINENTAL AG	EUR	1 733	97 255,96	0,09
MICHELIN (CGDE)	EUR	21 819	666 352,26	0,60
VALEO	EUR	27 440	291 824,40	0,27
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>1 333 256,40</b>	<b>1,22</b>
SIEMENS AG-REG	EUR	5 817	1 333 256,40	1,22
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>1 259 754,48</b>	<b>1,15</b>
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	31 431	1 259 754,48	1,15
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>412 443,60</b>	<b>0,38</b>
REPLY SPA	EUR	3 403	412 443,60	0,38
<b>Distribution spécialisée</b>			<b>1 051 940,12</b>	<b>0,96</b>
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	22 396	1 051 940,12	0,96
<b>Divertissement</b>			<b>187 998,13</b>	<b>0,17</b>
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	855	187 998,13	0,17
<b>Electricité</b>			<b>3 404 460,62</b>	<b>3,12</b>
EDP SA	EUR	251 000	1 013 287,00	0,93
ENEL SPA	EUR	233 873	1 886 419,62	1,73
LEGRAND SA	EUR	3 590	504 754,00	0,46
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 128 597,96</b>	<b>1,03</b>
ALSTOM	EUR	5 293	117 081,16	0,11
MERSEN	EUR	26 176	657 017,60	0,60
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1 492	354 499,20	0,32
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>748 384,91</b>	<b>0,68</b>
BIOMERIEUX	EUR	3 875	440 975,00	0,40
DEXCOM INC	USD	1 577	90 311,77	0,08

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SONOVA HOLDING AG-REG	CHF	937	217 098,14	0,20
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>1 563 303,65</b>	<b>1,43</b>
ACCOR SA	EUR	20 867	840 940,10	0,77
COMPASS GROUP PLC	GBP	4 399	127 464,15	0,12
SPIE SA	EUR	10 264	470 091,20	0,43
WHITBREAD PLC	GBP	3 383	124 808,20	0,11
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>1 822 500,84</b>	<b>1,67</b>
GENERAL DYNAMICS CORP	USD	1 672	485 235,74	0,44
LEONARDO SPA	EUR	24 755	1 337 265,10	1,23
<b>Logiciels</b>			<b>4 649 877,26</b>	<b>4,25</b>
ADOBE INC	USD	1 051	315 523,62	0,29
BOUYGUES SA	EUR	15 796	605 302,72	0,55
GETLINK SE	EUR	29 294	458 744,04	0,42
MICROSOFT CORP	USD	998	439 926,89	0,40
NEMETSCHEK SE	EUR	3 906	432 784,80	0,40
ORACLE CORP	USD	406	97 177,40	0,09
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	2 716	470 665,46	0,43
SAP SE	EUR	5 994	1 366 032,60	1,24
SENTINELONE INC -CLASS A	USD	8 024	120 257,57	0,11
VINCI SA	EUR	1 721	202 991,95	0,19
XYLEM INC	USD	1 119	140 470,21	0,13
<b>Machines</b>			<b>103 253,08</b>	<b>0,09</b>
JUNGHEINRICH AG	EUR	3 493	103 253,08	0,09
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>1 178 462,44</b>	<b>1,08</b>
BANCO SANTANDER SA	EUR	78 275	694 612,35	0,64
SCHWAB (CHARLES) CORP	USD	5 955	483 850,09	0,44
<b>Matériaux de construction</b>			<b>675 911,35</b>	<b>0,62</b>
BWX TECHNOLOGIES INC	USD	1 025	160 833,40	0,15
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	2 689	515 077,95	0,47
<b>Médias et services interactifs</b>			<b>830 008,14</b>	<b>0,76</b>
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	1 128	705 004,80	0,65
TABOOLA.COM LTD	USD	43 073	125 003,34	0,11
<b>Métaux et minerais</b>			<b>857 459,89</b>	<b>0,78</b>
ANTOFAGASTA PLC	GBP	15 206	479 281,69	0,43
AURUBIS AG	EUR	3 561	378 178,20	0,35
<b>Ordinateurs et périphériques</b>			<b>638 878,27</b>	<b>0,58</b>
APPLE INC	USD	1 656	358 865,77	0,32
QUADIENT SA	EUR	21 375	280 012,50	0,26
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>122 471,29</b>	<b>0,11</b>
CAMECO CORP	USD	1 716	122 471,29	0,11
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>1 631 710,36</b>	<b>1,49</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	9 226	1 631 710,36	1,49

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Produits alimentaires</b>			<b>2 584 268,90</b>	<b>2,36</b>
DANONE	EUR	7 430	551 008,80	0,50
NESTLE SA-REG	CHF	10 123	791 236,68	0,72
STRAUSS GROUP LTD	ILS	14 648	353 251,65	0,32
UNILEVER PLC	GBP	17 630	888 771,77	0,82
<b>Produits chimiques</b>			<b>1 490 536,06</b>	<b>1,36</b>
ALBEMARLE CORP	USD	3 532	243 723,03	0,22
DSM-FIRMENICH AG	EUR	4 366	316 622,32	0,29
LINDE PLC	USD	1 057	427 297,87	0,39
ORGANON & CO	USD	42 072	382 407,63	0,35
SIKA AG-REG	CHF	636	120 485,21	0,11
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>995 687,00</b>	<b>0,91</b>
L'OREAL	EUR	2 702	995 687,00	0,91
<b>Produits domestiques</b>			<b>246 555,37</b>	<b>0,23</b>
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	3 624	246 555,37	0,23
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>6 788 995,54</b>	<b>6,23</b>
ASTRAZENECA PLC	GBP	11 493	1 472 441,87	1,35
BAYER	EUR	18 638	526 150,74	0,48
NOVARTIS AG-REG	CHF	15 199	1 627 773,31	1,51
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	18 220	841 246,02	0,77
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	4 533	1 260 230,73	1,15
SANDOZ GROUP AG	CHF	5 200	262 377,92	0,24
SANOFI	EUR	10 169	798 774,95	0,73
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>245 282,16</b>	<b>0,22</b>
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	2 676	245 282,16	0,22
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>3 774 868,69</b>	<b>3,45</b>
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1 003	512 332,40	0,47
ASML HOLDING NV	EUR	2 447	2 026 360,70	1,85
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	10 254	340 432,80	0,31
NVIDIA CORP	USD	5 641	895 742,79	0,82
<b>Services aux collectivités</b>			<b>695 973,79</b>	<b>0,64</b>
HERA SPA	EUR	59 501	227 888,83	0,21
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	16 152	468 084,96	0,43
<b>Services aux entreprises</b>			<b>541 915,23</b>	<b>0,50</b>
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	42 640	541 915,23	0,50
<b>Services aux professionnels</b>			<b>1 973 915,12</b>	<b>1,81</b>
RELX PLC	EUR	48 404	1 973 915,12	1,81
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>3 625 819,77</b>	<b>3,32</b>
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	42 211	1 224 541,11	1,12
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	320 170	1 308 534,79	1,20
ORANGE	EUR	79 127	1 092 743,87	1,00
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>1 520 149,00</b>	<b>1,39</b>
ADYEN NV	EUR	331	451 815,00	0,41

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	1 833	418 107,30	0,38
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	2 766	269 881,48	0,25
MASTERCARD INC - A	USD	435	210 580,72	0,19
WENDEL	EUR	2 083	169 764,50	0,16
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>1 672 555,88</b>	<b>1,53</b>
AMDOCS LTD	USD	10 012	699 135,83	0,64
CAPGEMINI SE	EUR	1 347	166 421,85	0,15
THALES	EUR	3 027	806 998,20	0,74
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>1 937 555,70</b>	<b>1,77</b>
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	3 079	499 306,20	0,46
HERMES INTERNATIONAL	EUR	108	224 964,00	0,21
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2 331	1 213 285,50	1,10
<b>Vente par correspondance</b>			<b>312 443,44</b>	<b>0,29</b>
AMAZON.COM INC	USD	1 672	312 443,44	0,29
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>33 339 929,67</b>	<b>30,51</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>33 339 929,67</b>	<b>30,51</b>
<b>Assurance</b>			<b>1 567 881,69</b>	<b>1,43</b>
ASS GENERALI 4.596% PERP EMTN	EUR	488 000	508 551,69	0,47
CATTOLICA DI ASSICURAZIONI 4.25% 14-12-47	EUR	1 000 000	1 059 330,00	0,96
<b>Banques commerciales</b>			<b>1 090 431,53</b>	<b>1,00</b>
CA ZCP 15-11-31 EMTN	EUR	1 008 100	1 090 431,53	1,00
<b>Services aux collectivités</b>			<b>30 181 974,00</b>	<b>27,62</b>
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 1.2% 20-10-25	EUR	314 000	317 458,15	0,29
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-28	EUR	2 707 000	2 612 974,02	2,39
ESPAGNE 5.15% 1028	EUR	2 516 000	2 847 453,36	2,61
ESPAGNE 6%98-29	EUR	2 480 000	2 870 549,38	2,63
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.875% 15-04-29	EUR	942 000	971 762,88	0,89
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-29	EUR	1 885 038	1 758 327,29	1,61
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26	EUR	613 592	608 631,61	0,56
GENERALITAT VALENCIANA 5.9% 30-11-32	EUR	750 000	902 563,51	0,83
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.875% 15-06-28	EUR	495 000	521 206,25	0,48
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.1% 15-05-29	EUR	717 000	691 112,13	0,63
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 15-11-30	EUR	1 035 000	1 109 450,03	1,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 01-02-29	EUR	3 984 000	4 219 285,51	3,86
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	3 613 000	4 296 954,25	3,92
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.75% 15-07-28	EUR	3 000 000	2 892 684,86	2,65
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 4.125% 14-04-27	EUR	1 970 000	2 069 889,52	1,89
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-27	EUR	473 000	460 148,59	0,42
VILLE DE PARIS 1.75% 25-05-31	EUR	1 100 000	1 031 522,66	0,94
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>499 642,45</b>	<b>0,46</b>
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.447% 22-01-27	EUR	500 000	499 642,45	0,46

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>8 862 624,11</b>	<b>8,11</b>
<b>OPCVM</b>			<b>8 862 624,11</b>	<b>8,11</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>8 862 624,11</b>	<b>8,11</b>
AXA IM Equity Alpha Trust - AXA IM Global Emerging Markets E	EUR	64 441	1 264 332,42	1,16
BNP Paribas Money 3M IC	EUR	253	6 355 689,79	5,81
MDP TOBAM GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B2	EUR	755	236 284,80	0,22
PICTET TIMBER CL.I EUR	EUR	1 925	423 654,00	0,39
SHARE GOLD C 3DEC	EUR	7 355	582 663,10	0,53
<b>Total</b>			<b>102 882 065,81</b>	<b>94,14</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO STOXX 50 1225	34	28 820,00		1 883 940,00
SP 500 MINI 1225	4	13 582,98		1 147 021,28
<b>Sous-total 1.</b>		<b>42 402,98</b>		<b>3 030 961,28</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>42 402,98</b>		<b>3 030 961,28</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO BOBL 1225	93		-27 900,00	10 956 330,00
<b>Sous-total 1.</b>			<b>-27 900,00</b>	<b>10 956 330,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>			<b>-27 900,00</b>	<b>10 956 330,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	102 882 065,81
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	42 402,98
Total instruments financiers à terme - taux	-27 900,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	6 593 850,17
Autres passifs (-)	-204 741,36
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>109 285 677,60</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BELLATRIX C	EUR	188 769	391,70
Part BELLATRIX D	EUR	113 801	310,48
Part BELLATRIX I	EUR	1	11 389,56